

Avis publics



ORDONNANCES NUMÉROS 2024-26-014 à 2024-26-019

AVIS est par les présentes donné aux personnes intéressées que le conseil d'arrondissement a édicté, à sa séance du 6 mai 2024, les ordonnances suivantes :

ORDONNANCE NUMÉRO 2024-26-014, permettant exceptionnellement le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur selon les sites, les dates et l'horaire des événements indiqués dans le tableau en annexe, en vertu du *Règlement sur le bruit* (RCA-180, articles 7 (2°) et 39);

ORDONNANCE NUMÉRO 2024-26-015, permettant exceptionnellement de vendre des articles promotionnels reliés aux événements, de la nourriture et des boissons alcooliques ou non ainsi que de consommer des boissons alcooliques exclusivement selon les sites, les dates et l'horaire des événements indiqués dans le tableau en annexe, en vertu du *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public* (R.R.V.M., chapitre P-1, article 3 et 8);

ORDONNANCE NUMÉRO 2024-26-016, permettant exceptionnellement de procéder à la fermeture de rues sur les sites identifiés à cet effet, en vertu du *Règlement sur la circulation et le stationnement* (R.R.V.M., c. C-4.1, article 3);

ORDONNANCE NUMÉRO 2024-26-017, permettant exceptionnellement d'installer et de maintenir une bannière portant le nom de l'évènement et des partenaires, sur les sites indiqués dans le tableau en annexe, en vertu du *Règlement d'urbanisme* (01-279, article 521, par.5);

ORDONNANCE NUMÉRO 2024-26-018, permettant de peindre, avec de la peinture soluble à l'eau, sur les trottoirs et sur la surface de la chaussée de la rue selon les sites, les dates et l'horaire des événements indiqués dans le tableau en annexe, en vertu du *Règlement sur la propreté et sur la protection du domaine public et du mobilier urbain* (R.R.V.M., chapitre P-12.2, article 7);

ORDONNANCE NUMÉRO 2024-26-019, autorisant la réduction de la limite de vitesse sur la rue Bélanger, entre l'avenue Papineau et le boulevard Pie IX, en vertu du *Règlement sur la circulation et le stationnement* (R.R.V.M., chapitre C-4.1);

Lesdites ordonnances sont annexées au présent avis.

Fait à Montréal, ce 7 mai 2024.

Arnaud Saint-Laurent, OMA
Secrétaire d'arrondissement

Certificat de publication

Je, soussigné, Arnaud Saint-Laurent, secrétaire d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus à la date et de la façon suivante, conformément au *Règlement sur la publication des avis publics de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie* (RCA-142).

Publication sur le site internet de l'arrondissement en date du 7 mai 2024.

Fait à Montréal, ce 7 mai 2024.

Secrétaire d'arrondissement
Ville de Montréal - Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

2024-26-014	ORDONNANCE RELATIVE À LA PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS DANS L'ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT-PETITE-PATRIE EN 2024
-------------	--

**RÈGLEMENT SUR LE BRUIT
(RCA-180, articles 7(2°) et 39)**

À la séance du 6 mai 2024, le conseil de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, décrète :

1. À l'occasion des activités énumérées dans la programmation d'événements dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie en 2024, le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis sur les sites identifiés dans l'annexe A.

L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée sauf à des fins de sécurité.

2. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 m des appareils sonores installés sur ces sites.
3. Les autorisations visées à l'article 1 sont valables selon les sites, les dates et les heures des événements indiqués dans l'annexe A.

Arnaud Saint-Laurent
Secrétaire d'arrondissement

2024-26-015	ORDONNANCE RELATIVE À LA PROGRAMMATION D'ÉVÈNEMENTS DANS L'ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE EN 2024
--------------------	---

**RÈGLEMENT CONCERNANT LA PAIX ET L'ORDRE SUR LE DOMAINE PUBLIC
(R.R.V.M., chapitre P-1, ARTICLES 3 et 8)**

À la séance du 6 mai 2024, le conseil de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie décrète :

1. À l'occasion des activités énumérées dans la programmation d'événements dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie en 2024, selon les modalités prévues dans l'annexe A, il est exceptionnellement permis de vendre des articles promotionnels reliés aux événements, de la nourriture et des boissons alcooliques ou non ainsi que de consommer des boissons alcooliques, exclusivement sur le site identifié à cet effet.
2. Les autorisations visées à l'article 1 sont valables aux dates et aux heures indiquées à l'annexe A.
3. L'article 1 ne doit pas être interprété comme autorisant un usage ou une chose incompatible avec la Loi sur les produits alimentaires (L.R.Q., c. P-29) ou tout règlement adopté en vertu de celle-ci.

Arnaud Saint-Laurent
Secrétaire d'arrondissement

2024-26-016	ORDONNANCE RELATIVE À LA PROGRAMMATION D'ÉVÈNEMENTS DANS L'ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE EN 2024
--------------------	---

**RÈGLEMENT SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT
(R.R.V.M., c. C-4.1, Article 3)**

À la séance du 6 mai 2024, le conseil de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie décrète :

1. À l'occasion des activités énumérées dans la programmation d'événements dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie en 2024, selon les modalités prévues dans l'annexe A, il est exceptionnellement permis de procéder à la fermeture de rues sur les sites identifiés à cet effet.
2. Les autorisations visées à l'article 1 sont valables aux dates et heures indiquées à l'annexe A.

Arnaud Saint-Laurent
Secrétaire d'arrondissement

2024-26-017	ORDONNANCE RELATIVE À LA PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS DANS L'ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT-PETITE-PATRIE EN 2024
-------------	--

**RÈGLEMENT D'URBANISME DE L'ARRONDISSEMENT
ROSEMONT-PETITE-PATRIE
(01-279, article 521, par. 5)**

À la séance du 6 mai 2024, le conseil de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie décrète :

1. À l'occasion de l'activité énumérée dans la programmation d'événements dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie en 2024, il est exceptionnellement permis, pour annoncer l'événement, d'installer et de maintenir des bannières portant le nom de l'événement et des partenaires, sur les sites identifiés dans l'annexe A.

Les bannières doivent être fixées solidement dans des ancrages prévus à cette fin. Elles doivent être faites d'un matériau résistant au feu ou ignifugé;

2. L'autorisation visée à l'article 1 est valable selon le site, les dates et heures de l'événement indiqué dans l'annexe A;
3. Les organisateurs des événements sont responsables des dommages ou réclamations pouvant résulter de l'installation, du maintien et de l'enlèvement de leurs bannières.

Arnaud Saint-Laurent
Secrétaire d'arrondissement

2024-26-018	ORDONNANCE RELATIVE À LA PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS DANS L'ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT-PETITE-PATRIE EN 2024
-------------	--

**RÈGLEMENT SUR LA PROPRETÉ ET SUR LA PROTECTION DU DOMAINE PUBLIC
ET DU MOBILIER URBAIN
(R.R.V.M., chapitre P-12.2, Article 7)**

À la séance du 6 mai 2024, le conseil de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie décrète :

1. À l'occasion des activités énumérées dans la programmation d'événements dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie en 2024, il est permis de peindre, avec de la peinture soluble à l'eau, sur les trottoirs et sur la surface de la chaussée de la rue selon le site, les dates et l'horaire de l'événement indiqué dans l'annexe A.
2. Durant l'exécution des travaux de peinture :
 - 1° une allée de circulation d'au moins 60 cm sur le trottoir doit être maintenue à la disposition des piétons ;
 - 2° la peinture ne doit pas empiéter sur un signal de circulation tels une ligne, une marque ou un signe au sol.
3. L'autorisation visée à l'article 1 est valable selon le site, les dates et l'horaire de l'événement indiqué dans l'annexe A.
4. Les organisateurs de ces événements sont responsables de l'application de la présente ordonnance.

Arnaud Saint-Laurent
Secrétaire d'arrondissement

ANNEXE A : Demande de dérogations aux règlements municipaux

Pour les événements tenus à partir du 6 mai 2024 - No de sommaire : 1247178005

A.S. Amplification sonore (*1)
 V.P.A. Vente de produits alimentaires (*2)
 V.P.P. Vente de produits promotionnels (*2)
 C.V.A. Consommation et vente d'alcool (*2)
 F.R. Fermeture de rue (s) (*3)
 V.H. Véhicule hippomobile (*4)
 R.C. Ralentissement de la circulation (*3)
 URB. Urbanisme/affichage/bannières au-dessus de la rue (*5)
 MAR. Marquage au sol/propreté/mobilier urbain

Références aux règlements municipaux concernés

*1 Règlement sur le bruit et les nuisances, R.R.V.M., (RCA-180), articles 7(2°) et 39;
 *2 Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public, R.R.V.M., chapitre P-1, articles 3 et 8;
 *3 Règlement sur la circulation et le stationnement, R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3;
 *4 Règlement sur les véhicules hippomobiles, R.R.V.M., chapitre V-1, article 22;
 *5 Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont—La Petite-Patrie, 01-279, article 521, par. 5;
 *6 Règlement sur la propreté et sur la protection du domaine public et du mobilier urbain, R.R.V.M. c. P-12.2, article 7.

Détails de l'événement	Foule attendue	Date(s) et heures occupation du domaine public	Parc, espace vert ou	Rue (s) et	A.S. *1	V.P.A. *2	V.P.P. *2	C.V.A. *2	F.R. *3	V.H. *4	R.C. *3	URB. *5	MAR. *6	Commentaires
Événement : Camion de rue parc du Pélican Contenu : Autorisation pour un maximum de 2 camions de rue Promoteur : Arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie Adresse : 5650, rue D'Iberville, 2e étage, Montréal, Qc, H2G 2B3 Représenté par : Catherine Collette	N/A	Événement : 7 mai 2024 au 15 novembre 2024 (8 h à 23 h)		rue Molson, entre la place Pierre-Falardeau et la rue Masson, côté est	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : Camion de rue parc Lafond Contenu : Autorisation pour un maximum de 2 camions de rue Promoteur : Arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie Adresse : 5650, rue D'Iberville, 2e étage, Montréal, Qc, H2G 2B3 Représenté par : Catherine Collette	N/A	Événement : 7 mai 2024 au 15 novembre 2024 (8 h à 23 h)		boulevard Saint-Joseph, entre la 13e et 16e Avenue, côté nord	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : Camion de rue parc Père-Marquette Contenu : Autorisation pour un maximum de 2 camions de rue Promoteur : Arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie Adresse : 5650, rue D'Iberville, 2e étage, Montréal, Qc, H2G 2B3 Représenté par : Catherine Collette	N/A	Événement : 7 mai 2024 au 15 novembre 2024 (8 h à 23 h)		rue Garnier, entre la rue des Carrières et le boulevard Rosemont (côté est) rue des Carrières, entre la rue Marquette et la rue Garnier (côté nord)	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : Piano public Contenu : Piano public Promoteur : Association des commerçants et professionnels de Beaubien Est Adresse : 2381, rue Beaubien Est, Montréal, Qc, H2G 1N3 Représenté par : Marie-Sarah Gaudet	5 000	Événement : 13 mai au 15 octobre 2024 (9 h 15 à 21 h 15)	Parc Molson		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : Piano public Contenu : Piano public Promoteur : SDC Plaza St-Hubert Adresse : 6905, rue Saint-Hubert Est, Montréal, Qc, H2S 2M7 Représenté par : Mike Parente	5 000	Événement : 13 mai au 15 octobre 2024 (12 h à 17 h)		Devant 6905, rue Saint-Hubert	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : Projection du film <i>Coco Ferme</i> au parc Dante Contenu : Activité d'un Projet participatif citoyen Promoteur : Regroupement des tables de concertation de La Petite-Patrie Adresse : 6839, rue Drolet, Montréal, Qc, H2S 2T1 Représenté par : Laurence Meilleur	50	Montage : 24 mai 2024 (17 h à 18 h) Événement : 24 mai 2024 (18 h à 21 h 30) Démontage : 24 mai 2024 (21 h 30 à 22 h) Remise en cas de pluie : 25 mai 2024	Parc Dante		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : Braderie de l'Isle - 10e anniversaire Contenu : 10e anniversaire de la brasserie Isle de Garde, fête de quartier Promoteur : Brasserie Isle de Garde Inc. Adresse : 1039, rue Beaubien Est, Montréal, Qc, H2S 1T3 Représenté par : Simon Chantal	100	Montage : 1er juin 2024 (7 h à 11 h) Événement : 1er juin 2024 (12 h à 21 h) Démontage : 1er juin 2024 (21 h à 23 h)		Ruelle entre les rues Boyer et Christophe-Colomb et les rues Beaubien Est et Saint-Zotique	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : Pique Nique festif Contenu : Pique-nique, animation et jeux Promoteur : Service des loisirs Angus-Bourbonnière Adresse : 5350, rue Lafond, Montréal, Qc, H1X 2X2 Représenté par : Marie-Ève Brunet-Bélanger	300	Montage : 1er juin 2024 (9 h à 11 h) Événement : 1er juin 2024 (11 h 30 à 16 h) Démontage : 1er juin 2024 (16 h à 18 h 30)	Parc Lafond		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : Spectacle de musique Masson-Village Contenu : Deux concerts en extérieur offert par un Projet participatif citoyen Promoteur : Milieu de vie Masson-Village Adresse : 5633, 6e Avenue, Montréal, Qc, H1Y 2R1 Représenté par : Luc Corbin	500	Montage : 1er juin 2024 (12 h à 15 h) Événement : 1er juin 2024 (15 h 30 à 18 h 30) Démontage : 1er juin 2024 (18 h 30 à 20 h)	Parc du Pélican		Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : Tour de l'Île de Montréal Contenu : Événement cycliste Festival Go vélo Montréal Promoteur : Vélo Québec Adresse : 801, rue Brennan, Montréal, Qc, H3C 0G4 Représenté par : Jean-François Beaupré, agent de développement culturel, Ville de Montréal	18 000	Événement : 2 juin 2024 (8 h 30 à 11 h 30)		rue Beaubien entre avenue du Parc et rue Durocher rue Durocher entre avenue Mont-Royal et rue Beaubien	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : La petite histoire de Rolande Contenu : Spectacle de théâtre Promoteur : Arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie Adresse : 5650, rue D'Iberville, 2e étage, Montréal, Qc, H2G 2B3 Représenté par : Anik Robichaud Gauvin	100	Montage : 7 juin 2024 (8 h 30 à 9 h 30) Événement : 7 juin 2024 (9 h 30 à 10 h 30) Démontage : 7 juin 2024 (11 h 15 à 12 h)	Parc de la Louisiane		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.

ANNEXE A : Demande de dérogations aux règlements municipaux

Pour les événements tenus à partir du 6 mai 2024 - No de sommaire : 1247178005

A.S. Amplification sonore (*1)

V.P.A. Vente de produits alimentaires (*2)

V.P.P. Vente de produits promotionnels (*2)

C.V.A. Consommation et vente d'alcool (*2)

F.R. Fermeture de rue (s) (*3)

V.H. Véhicule hippomobile (*4)

R.C. Ralentissement de la circulation (*3)

URB. Urbanisme/affichage/bannières au-dessus de la rue (*5)

MAR. Marquage au sol/propreté/mobilier urbain

Références aux règlements municipaux concernés

*1 Règlement sur le bruit et les nuisances, R.R.V.M., (RCA-180), articles 7(2^o) et 39;

*2 Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public, R.R.V.M., chapitre P-1, articles 3 et 8;

*3 Règlement sur la circulation et le stationnement, R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3;

*4 Règlement sur les véhicules hippomobiles, R.R.V.M., chapitre V-1, article 22;

*5 Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont—La Petite-Patrie, 01-279, article 521, par. 5;

*6 Règlement sur la propreté et sur la protection du domaine public et du mobilier urbain, R.R.V.M. c. P-12.2, article 7.

Détails de l'événement	Foule attendue	Date(s) et heures occupation du domaine public	Parc, espace vert ou	Rue (s) et	A.S. *1	V.P.A. *2	V. P.P. *2	C.V. A. *2	F.R. *3	V.H. *4	R.C. *3	URB. *5	MAR. *6	Commentaires
Événement : Journée d'Ouverture Contenu : Parties de baseball avec animation Promoteur : Baseball Grand Rosemont Adresse : 5650, rue D'Iberville, 2e étage, Montréal, H2G 2B3 Représenté par : Gabriel Therrien	450	Montage : 8 juin 2024 et 9 juin 2024 (7 h à 8 h) Événement : 8 juin 2024 (8 h à 22 h) et 9 juin 2024 (8 h à 21 h) Démontage : 8 juin 2024 (22 h à 23 h) et 9 juin 2024 (21 h à 22 h)	Parc du Pélican		Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : Course pour les Femmes AIMEZ-VOUS 2024 Contenu : Course, levée de fonds Promoteur : Fondation de l'Hopital général de Montréal Adresse : E6 129-1650, avenue Cedar, Montréal, Qc, H3G 1A4 Représenté par : Marie-Claude Lépine	2 800	Montage : 8 juin 2024 (9 h à 18 h) et 9 juin 2024 (6 h à 8 h) Événement : 9 juin 2024 (8 h à 13 h) Démontage : 9 juin 2024 (13 h à 15 h)	Parc Maisonneuve		Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : Sextas de Forro Contenu : Cours de danse et animation Promoteur : Culture Brésil Adresse : 1920, boulevard Rosemont, Montréal, Qc, H2G 1S6 Représenté par : Pierre-Henri Dobill	75	Événement : 19 h à 23 h Dates: Les vendredis 14, 21, 28 juin 2024, 5, 12, 19, 26 juillet 2024, 9, 16, 23, 30 août 2024 et 6, 13, 27 septembre 2024	Parc de la Petite-Italie		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : Fête nationale du Québec à Montréal Contenu : Fête familiale, spectacle, camions de rue, kiosques, défilé, télédiffusion du spectacle et animations Promoteur : Comité de la Fête nationale de la St-Jean Inc. et Production Duvernay Inc. Adresse : 801, rue Brennan, Montréal, Qc, H3C 0G4 Représenté par : Catherine Coupal-Smith, agente de développement culturel, Ville de Montréal	50 000	Montage : 12 au 23 juin 2024 (8 h à 23 h) et 24 juin 2024 (8 h à 12 h) Événement : 24 juin 2024 (12 h à 23 h 59) Démontage : 24 au 27 juin 2024 (12 h 01 à 23 h 59)	Parc Maisonneuve		Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : Fête nationale de Rosemont-La Petite-Patrie Contenu : Spectacles, pique-nique et animation Promoteur : Fête nationale de Rosemont-La Petite-Patrie Adresse : 6520, 35e Avenue, Montréal, Qc, H1T 3A7 Représenté par : Vincent de Grandpré	1 500	Montage : 23 juin 2024 (6 h à 12h) Événement : 23 juin 2024 (12 h à 22 h) Démontage : 23 juin 2024 (22 h à 23 h)	Parc Molson		Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : Cinéma sous les étoiles Contenu : Présentation cinématographique Promoteur : Les Productions Funambules Médias Adresse : 2065, rue Parthenais, Local 288 A, Montréal, Qc, H2K 3S9 Représenté par : Nicolas Goyette	250	Montage : 17 h à 20 h Événement : 20 h 45 à 23 h 15 Démontage : 23 h à 23 h 59 Dates : 2, 9, 16 et 27 juillet 2024 ainsi que le 3 et 10 août 2024 Dates de remise en cas de pluie: 23 juillet 2024 et 17 août 2024	Parc du Pélican		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : Éphémère, un cirque sous les nuages Contenu : Spectacle de cirque Promoteur : Maison de la culture de Rosemont-La Petite-Patrie Adresse : 6707, avenue De Lorimier, Montréal, Qc, H2G 2P8 Représenté par : Evelyne Arsenault	300	Montage : 3 juillet 2024 (15 h à 19 h) Événement : 3 juillet 2024 (19 h à 19 h 50) Démontage : 3 juillet 2024 (19 h 50 à 23 h)	Parc Joseph-Paré		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : Jeudis show Contenu : Série de concert au kiosque du parc Molson Promoteur : Maison de la culture de Rosemont—La Petite-Patrie Adresse : 6707, avenue De Lorimier, Montréal, Qc, H2G 2P8 Représenté par : Evelyne Arsenault	400	Montage : 12 h à 19 h Événement : 19 h à 20 h 30 Démontage : 20 h 30 à 23 h Dates : 4, 11, 18, 25 juillet 2024	Parc Molson		Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : Cinéma sous les étoiles Contenu : Présentation cinématographique Promoteur : Les Productions Funambules Médias Adresse : 2065, rue Parthenais, Local 288 A, Montréal, Qc, H2K 3S9 Représenté par : Nicolas Goyette	250	Montage : 17 h à 20 h Événement : 20 h 45 à 23 h 15 Démontage : 23 h à 23 h 59 Dates : 4, 11, 18, 25 juillet 2024 ainsi que le 1er et 8 août 2024 Date de remise en cas de pluie: 15 août 2024	Parc Molson		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : Éphémère, un cirque sous les nuages Contenu : Spectacle de cirque Promoteur : Arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie Adresse : 5650, rue D'Iberville, 2e étage, Montréal, Qc, H2G 2B3 Représenté par : Anik Robichaud Gauvin	300	Montage : 5 juillet 2024 (15 h à 19 h) Événement : 5 juillet 2024 (19 h à 19 h 50) Démontage : 5 juillet 2024 (19 h 50 à 23 h)	Parc Jean-Duceppe		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : Cinéma sous les étoiles Contenu : Présentation cinématographique Promoteur : Les Productions Funambules Médias Adresse : 2065, rue Parthenais, Local 288 A, Montréal, Qc, H2K 3S9 Représenté par : Nicolas Goyette	100	Montage : 17 h à 20 h Événement : 21 h à 23 h Démontage : 23 h à 23 h 59 Dates : 8 et 15 juillet 2024 Date de remise en cas de pluie: 22 juillet 2024	Parc Dante		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.

ANNEXE A : Demande de dérogations aux règlements municipaux

Pour les événements tenus à partir du 6 mai 2024 - No de sommaire : 1247178005

A.S. Amplification sonore (*1)
 V.P.A. Vente de produits alimentaires (*2)
 V.P.P. Vente de produits promotionnels (*2)
 C.V.A. Consommation et vente d'alcool (*2)
 F.R. Fermeture de rue (s) (*3)
 V.H. Véhicule hippomobile (*4)
 R.C. Ralentissement de la circulation (*3)
 URB. Urbanisme/affichage/bannières au-dessus de la rue (*5)
 MAR. Marquage au sol/propreté/mobilier urbain

Références aux règlements municipaux concernés

*1 Règlement sur le bruit et les nuisances, R.R.V.M., (RCA-180), articles 7(2^o) et 39;
 *2 Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public, R.R.V.M., chapitre P-1, articles 3 et 8;
 *3 Règlement sur la circulation et le stationnement, R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3;
 *4 Règlement sur les véhicules hippomobiles, R.R.V.M., chapitre V-1, article 22;
 *5 Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont—La Petite-Patrie, 01-279, article 521, par. 5;
 *6 Règlement sur la propreté et sur la protection du domaine public et du mobilier urbain, R.R.V.M. c. P-12.2, article 7.

Détails de l'événement	Foule attendue	Date(s) et heures occupation du domaine public	Parc, espace vert ou	Rue (s) et	A.S. *1	V.P.A. *2	V. P.P. *2	C.V. A. *2	F.R. *3	V.H. *4	R.C. *3	URB. *5	MAR. *6	Commentaires
Événement : Tournoi Atome Contenu : Parties de baseball avec animation Promoteur : Baseball Grand Rosemont Adresse : 5650, rue D'Iberville, 2e étage, Montréal, H2G 2B3 Représenté par : Gabriel Therrien	450	Montage : 8 au 12 juillet 2024 (15 h à 16 h) ainsi que le 13 et 14 juillet 2024 (7 h à 8 h) Événement : 8 au 12 juillet 2024 (16 h à 22 h) et 13 au 14 juillet 2024 (8 h à 22 h) Démontage : 13 et 14 juillet 2024 (21 h à 22 h)	Parc du Pélican		Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : Théâtre La Roulotte Contenu : Programmation d'événements culturels dans les parcs Promoteur : Maison de la culture de Rosemont—La Petite-Patrie Adresse : 6707, avenue De Lorimier, Montréal, Qc, H2G 2P8 Représenté par : Evelyne Arsenault	400	Montage : 9 juillet 2024 (8 h 30 à 10 h 30) Événement : 9 juillet 2024 (10 h 30 à 11 h 20 et 19 h à 19 h 50) Démontage : 9 juillet 2024 (19 h 50 à 21 h 30)	Parc du Père-Marquette		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : Concert Campbell Contenu : Programmation d'événements culturels dans les parcs Promoteur : Maison de la culture de Rosemont—La Petite-Patrie Adresse : 6707, avenue De Lorimier, Montréal, Qc, H2G 2P8 Représenté par : Evelyne Arsenault	300	Montage : 10 juillet 2024 (11 h à 19 h) Événement : 10 juillet 2024 (19 h à 20 h 30) Démontage : 10 juillet 2024 (20 h 45 à 22 h)	Parc Joseph-Paré		Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : Théorie de la corde Contenu : Programmation d'événements culturels dans les parcs Promoteur : Maison de la culture de Rosemont—La Petite-Patrie Adresse : 6707, avenue De Lorimier, Montréal, Qc, H2G 2P8 Représenté par : Evelyne Arsenault	250	Montage : 17 juillet 2024 (16 h à 19 h) Événement : 17 juillet 2024 (19 h à 19 h 35) Démontage : 17 juillet 2024 (19 h 45 à 20 h 45)	Parc Joseph-Paré		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : Théâtre de La Roulotte Contenu : Programmation d'événements culturels dans les parcs Promoteur : Maison de la culture de Rosemont—La Petite-Patrie Adresse : 6707, avenue De Lorimier, Montréal, Qc, H2G 2P8 Représenté par : Evelyne Arsenault	400	Montage : 24 juillet 2024 (8 h 30 à 10 h 30) Événement : 24 juillet 2024 (10 h 30 à 11 h 20 et 19 h à 19 h 50) Démontage : 24 juillet 2024 (19 h 50 à 21 h 30)	Parc Joseph-Paré		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : Cinéma en famille Contenu : Série de projections de films familiaux Promoteur : Maison de la culture de Rosemont—La Petite-Patrie Adresse : 6707, avenue De Lorimier, Montréal, Qc, H2G 2P8 Représenté par : Evelyne Arsenault	200	Montage : 18 h à 20 h 30 Événement : 20 h 30 à 22 h Démontage : 22 h à 23 h Dates événements : 31 juillet, 7, 14 et 21 août 2024	Parc Joseph-Paré		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : Les indiscretions publiques Contenu : Théâtre déambulatoire Promoteur : Maison de la culture de Rosemont—La Petite-Patrie Adresse : 6707, avenue De Lorimier, Montréal, Qc, H2G 2P8 Représenté par : Evelyne Arsenault	150	Montage : 2 août 2024 (13 h à 15 h) Événement : 2 août 2024 (17 h à 18 h 30)	Parc Molson		Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : Théâtre de La Roulotte Contenu : Programmation d'événements culturels dans les parcs Promoteur : Maison de la culture de Rosemont—La Petite-Patrie Adresse : 6707, avenue De Lorimier, Montréal, Qc, H2G 2P8 Représenté par : Evelyne Arsenault	400	Montage : 8 août 2024 (8 h 30 à 10 h 30) Événement : 8 août 2024 (10 h 30 à 11 h 20 et 19 h à 19 h 50) Démontage : 8 août 2024 (19 h 50 à 21 h 30)	Parc du Pélican		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : Marche pour Le Phare Contenu : Marche, activités familiales et BBQ Promoteur : Le Phare, Enfants et Familles Adresse : 2725, avenue du Mont-Royal E, Montréal, Qc, H1Y 0A1 Représenté par : Mélanie Séguin	150	Montage : 28 septembre 2024 (6 h à 7 h) Événement : 28 septembre 2024 (7 h à 14 h) Démontage : 28 septembre 2024 (14 h à 16 h)	Parc Jean Duceppe		Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.

2024-26-019	ORDONNANCE RÉDUISANT LA LIMITE DE VITESSE PRESCRITE DE 40KM/H À 30KM/H, SUR LA RUE BÉLANGER, DE L'AVENUE PAPINEAU AU BOULEVARD PIE IX
-------------	--

**RÈGLEMENT SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT
(R.R.V.M., c. C-4.1, article 3)**

À la séance du 6 mai 2024, le conseil de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie décrète :

1. La limite de vitesse est fixée à 30 km/h, sur la rue Bélanger de l'avenue Papineau au boulevard Pie IX.

Arnaud Saint-Laurent
Secrétaire d'arrondissement